

# MÉMO

## QUAND J'ARRIVE DANS MON NOUVEL ETABLISSEMENT



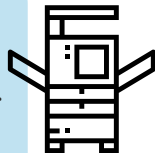
Se présenter au chef(fe) d'établissement et à l'adjoint(e).

Prendre connaissance de ses classes. Demander le trombinoscope de chacune d'entre elles. Connaître les noms des professeurs principaux en charge de vos classes.



Se rendre à l'intendance, pour aller chercher ses clefs, un badge ou le code pour l'ouverture du portail.

Se renseigner sur les modalités de l'utilisation des photocopieurs.



Prendre contact avec le / la Référent(e) Numérique afin d'avoir les codes d'accès de la session de l'ordinateur et les codes "LaClasse.com".



Les feutres pour le tableau sont à récupérer auprès du gestionnaire.



Prendre connaissance des horaires de sonnerie et des modalités de prise en charge des élèves. Dans la cour ? Les élèves montent-ils seuls en classe?



Se renseigner sur les pratiques communes des enseignants dans votre établissement. Par exemple: se mettre debout avant que le cours commence...

Se renseigner sur la restauration de l'établissement scolaire.



Se renseigner auprès des collègues des modalités d'évaluation: avec des notes et/ou par compétences.



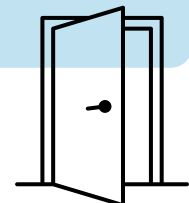
Se présenter au CPE et aux AED. Demander à l'équipe éducative des renseignements sur ses classes.



Demander comment obtenir les PAP, PPRE, PAI...



Prendre connaissance de la salle et de son matériel.



# LES ABRÉVIATIONS

## A

- AED** - Assistant d'éducation
- AESH** - Accompagnants d'élèves en situation de handicap
- AP** - Assistant pédagogique
- AS** - Association sportive
- ASSR** - Attestation scolaire de sécurité routière
- AVS** - Auxiliaire de vie scolaire

## B

- EBEP ou EABEP** - Elève à Besoins Educatifs Particuliers

## C

- CA** - Conseil d'Administration
- CDI** - Centre de documentation et d'Information
- CE** - Commission éducative (page précédente)
- CESC** - Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté : Il définit et conduit des actions d'éducation et de prévention des conduites à risques dans le domaine de la santé (négligence, dépendances) et de la citoyenneté (violence, discrimination).
- CDD** - Commission Droits et devoirs (page précédente)
- CFG** - Le certificat de formation générale valide des acquis dans des domaines de connaissances générales, notamment pour les élèves des enseignements généraux et professionnels adaptés et de troisième d'insertion.
- CIO** - Centre d'Information et d'Orientation
- CITÉ EDUCATIVE** - Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.
- CMP** - Centre médico psychologique : Le service de pédopsychiatrie accueille les enfants de 0 à 16 ans (parfois jusqu'à 25 ans), des enfants autistes ou souffrant de troubles psychotiques, des enfants présentant des troubles cognitifs, affectifs ou du comportement, souvent adressés au CMP par l'école ou la famille
- CONSEIL DE DISC** - Conseil de discipline
- CPE** - Conseiller Principal d'Education
- CVC** - Conseil de vie collégienne

## D

- DASEN** - Chef de la DSDEN
- DHG** - Dotation horaire globale
- DNB** - Diplôme National du Brevet
- DNB PRO** - Tous les élèves de troisième bénéficiant de la S.E.G.P.A pourront être présentés au diplôme national du brevet série professionnelle (D.N.B pro) qui certifie l'acquisition du niveau de connaissances, de compétences et de culture attendues à la fin du collège.
- DSDEN** - direction du service départementale de l'Education Nationale

## F

- FSE** - Foyer socio-éducatif

## G

- GPDS** - Groupe de Lutte contre le Décrochage Scolaire
- GEVASCO** - Document recensant les acquis des élèves relevant de la MDPH ; permet le renouvellement des aides (AESH..)

## H

- HSA** - Lorsque la somme des heures d'enseignement, de décharge, et de pondération retenues est supérieure à l'ORS, la différence est rémunérée en heure supplémentaire annualisée (HSA). Ce sont les chefs d'établissement qui déterminent le service total de chaque enseignant de leur établissement.
- HSE** - Les heures supplémentaires effectives correspondent à des heures effectuées ponctuellement. Tous les enseignants exerçant dans un établissement du 2d degré sont éligibles aux HSE. Leur rémunération correspond à 1/36e d'une HSA majorée de 25 %.
- HIS** - heure d'information syndicale

# LES ABRÉVIATIONS

## I

**IA** - Inspection ou Inspecteur Académique

## L

**LACLASSE** - laclasse.com est l'ENT (Espace Numérique de Travail) déployé par la Métropole de Lyon. Le référent au collège est Billy Pin.

## M

**MDPH** - Maison Départementale des Personnes Handicapées, qui attribue les "Notifications MDPH" c'est à dire qui certifie les droits ouverts dans le cadre d'un accompagnement au handicap.

**MPP** - méthode de préoccupation partagée : groupe de suivi des situations de Harcèlement.

## O

**OEPRE** - "Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants". Ce sont des cours de Français, à destination des parents non francophones qui le souhaitent.

## P

**PAFI** - La mise en place du Parcours aménagé de formation initiale (PAFI) constitue une des mesures du plan « Vaincre le décrochage scolaire » et un des éléments de son volet Prévention. Le parcours aménagé de formation initiale vise à prévenir l'abandon scolaire précoce.

**PAI** - Le projet d'accueil individualisé permet aux élèves atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire de suivre une scolarité normale. Ce document écrit précise pour les élèves, durant les temps scolaires les traitements médicaux et/ou les régimes spécifiques liés aux intolérances alimentaires. Le PAI est rédigé par le médecin scolaire.

**PAP** - Le Plan d'Accompagnement Personnalisé permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique. Le PAP peut être proposé par les enseignants, demandé par la famille ou proposé par le chef d'établissement. Le PAP est ensuite élaboré par l'équipe pédagogique, qui associe les parents et les professionnels concernés.

**PP** - Professeur principal

**PPMS** - Plan particulier de mise en sûreté Alerte n°1 - confinement en salles de classes. Alerte n°2 en cas de risque majeur : regroupement en zone collective.

**PPRE** - Le Programme Personnalisé de Réussite Educative est un programme qui organise un accompagnement pédagogique afin de permettre à l'élève de surmonter ses difficultés et de progresser dans ses apprentissages. Le PPRE permet de formaliser et de coordonner les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève. Il est proposé à la famille par le chef d'établissement, à l'initiative des équipes pédagogiques.

**PPS** - Le Projet Personnalisé de Scolarisation organise le déroulement de la scolarité de l'élève en situation de handicap et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève. C'est également un outil de suivi du parcours de scolarisation de l'élève et il fait l'objet d'un suivi annuel par l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS). Il est révisable au moins à chaque changement de cycle et à chaque fois que la situation de l'élève le nécessite. Pour mettre en place un PPS, la famille doit en faire la demande à la MDPH. La MDPH met alors à la disposition de la famille un formulaire qui lui permet de faire part de ses demandes et de ses souhaits relatifs au parcours de scolarisation de son enfant.

**PRÉPA PRO** - La 3ème Prépa Métiers (Préparatoire à l'enseignement Professionnel) est une chance offerte aux élèves qui ont besoin d'un support professionnel pour reprendre goût à leurs études. Elle accueille des élèves provenant de 4ème de collège et 4ème alternance.

**PSC1** - Prévention et secours civiques de niveau 1.

**PSY EN** - Psychologue de l'Éducation nationale

# LES ABRÉVIATIONS

## R

**REP** - Réseaux d'éducation prioritaire.

**REP+** - Réseaux d'éducation prioritaire renforcé.

## S

**SAAAS** - Service Aide Acquisition Autonomie et Scolarisation

**SEGPA** - Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté. Une classe Segpa accueille les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> présentant des difficultés scolaires importantes ne pouvant pas être résolues par des actions d'aide scolaire et de soutien. La classe est intégrée dans un collège. Elle regroupe un petit groupe d'élèves (16 maximum) pour individualiser le parcours de chacun.

**SESSAD** - Service d'éducation spéciale et de soins à domicile pour les déficiences intellectuelles et motrices ainsi que les troubles du caractère et du comportement.

## U

**ULIS** - unités localisées pour l'inclusion scolaire. Elles permettent la scolarisation dans le premier et le second degré d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles cognitifs ou mentaux, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).

# QUI J'APPELLE AU SECOURS QUAND...

... **un élève me pose un problème de comportement ?** > le PP, le CPE (bien penser à aller voir le CPE de la classe après un rapport, si on veut un suivi de la situation), la direction et/ou les parents, par téléphone...

... **l'ordinateur, vidéo projecteur en panne ? Mes identifiants au réseau ne fonctionnent pas ?** > Le référent numérique

... **je ne comprends pas le fonctionnement d'un élève (cognitif, affectif, comportemental, ...)** ? > La Psy EN

... **un élève me demande des conseils sur son orientation ?** > La Psy EN

... **un élève semble avoir des soucis financiers, familiaux ?** > L'Assistante Sociale

... **j'ai besoin d'aide sur Pronote** > Le référent numérique.

... **un souci avec Laclasse.com. ?** > Le référent Laclasse.com (souvent le référent numérique)

... **j'ai une question par rapport à une équipe éducative ou un GEVASCO** > infirmière scolaire / médecin scolaire.

... **ma clef ou mon bip de fonctionne plus...** > La gestionnaire

... **j'ai des difficultés avec un élève ULIS** > Professeur référent de la classe ULIS

... **j'ai des difficultés avec un élève de SEGPA** > L'équipe concernée, et la directrice de SEGPA

... **un élève s'est blessé.** > L'infirmière

... **un élève en insécurité affective** > l'Assistante Sociale

**De manière générale, il est TRES important de chercher de l'aide en cas de difficulté. C'est normal d'en rencontrer, et il ne faut surtout pas laisser les situations s'envenimer : vous trouverez forcément de l'aide pour régler rapidement une situation difficile !**

